

**INTRODUCTION & CERTIFICAT
INITIATION MUSICALE WILLEMS®**

FICHE 2/2 - INFORMATIONS 2022/2023

INTRODUCTION

La saison 2022/2023 correspond à l'**Introduction à l'Initiation Musicale Willems®** ou à la 1^{ère} année du **Certificat d'Initiation Musicale Willems®**.

Volume horaire :

- 24 h de cours répartis dans l'année scolaire
- 35 h de stage pour C-IMW1 (*rencontre internationale*)

=> soit un total de **24 heures de formation** pour l'**Introduction IMW** ou **59 heures de formation** pour la 1^{ère} année au **Certificat IMW**

CALENDRIER

Samedi 1	4 février 2023
Samedi 2	4 mars 2023
Samedi 3	1 ^{er} avril 2023
Samedi 4	6 mai 2023
Samedi 5	3 juin 2023
Samedi 6	1 ^{er} juillet 2023
Stage – Rencontre internationale	18-19-20-21-22 juillet 2023 (<i>à confirmer d'ici fin janvier 2023</i>)

HORAIRES

- Pour les Samedis de formation : 15h-19h30 (*4 heures de cours*)
- Pour le Stage : *planning à confirmer d'ici fin janvier 2023*

LIEU(X)

- Pour les Samedis de formation : École Willems® Ryméa / 46 rue Bugeaud – 69006 Lyon (France)
- Pour le Stage : Udine (Italie) - *lieu à confirmer d'ici fin janvier 2023*

FORMATEUR



Christophe LAZERGES : Titulaire du **Diplôme Professionnel Didactique Willems®** en 2007, Christophe Lazerges collabore aux cours de formations depuis 1987. Succédant à Jacques Chapuis à la présidence de l'Association Internationale Willems® de 2008 à 2012, il sera Responsable des Formations Willems® en France et à l'international de 2012 à 2016. Il participe en 1987 à la **création de l'École Willems® Ryméa de Lyon** où il occupera la fonction de directeur de 1993 à 2020.

Son activité principale reste l'enseignement comme **professeur d'éducation musicale** à l'école Willems® Ryméa sans interruption depuis 1987 - **initiation, solfège, piano, chant choral** - auprès d'un public toujours plus varié : enfants de 3 à 10 ans, jeunes de 10 à 17 ans, adultes sans limite d'âge, autistes (en cours individuels), interventions en crèches avec des bébés de 6 à 36 mois, interventions hebdomadaires en milieu scolaire primaire et collège pour la Formation Musicale des « Petits Chanteurs de Lyon » de 2014 à 2020.

FRAIS D'INSCRIPTION (*hors transport, hébergement et repas*)

• **Tarifcation** / Pour les prises en charge Employeur-OPCO (Afdas, Uniformation, Akto...), contacter le secrétariat de la FIW pour la constitution du dossier / Les stagiaires exerçant dans les écoles adhérentes à la FIW en tant que Membres Associés bénéficient d'une réduction de 10% sur les frais pédagogiques.

Formation IMW / 2022-2023	Particulier	Employeur/OPCO
Frais pédagogiques Introduction IMW (<i>cours</i>)	320 €	445 €
Frais pédagogiques Certificat IMW1 (<i>cours + stage</i>)	675 €	945 €
Frais de gestion	50 €	50 €
Total Introduction IMW	370 €	495 €
Total Certificat IMW1	725 €	995 €
+ Adhésion FIW 2023 à la charge du stagiaire : 20€ (15€ pour les étudiants sur présentation de justificatif)		

• **Règlement** - Le règlement peut être effectué en 1, 3 ou 6 fois maximum selon l'échéancier précisé sur le formulaire d'inscription. En cas de non-respect de cet engagement, la FIW se réserve le droit de demander le versement du solde, sans délai.
- Pour les conditions d'annulation/engagement des stagiaires, consulter la *Fiche 1/2 – Présentation*

• Modes de paiement

1. En espèces
2. Par chèque bancaire FR (<i>à l'ordre de la Fédération Internationale Willems®</i>)
3. Par virement bancaire Banque Postale : IBAN : FR65 2004 1010 0715 9448 4H03 810 / BIC : PSSTFRPPLYO
4. Par virement bancaire PayPal (<i>si virement bancaire Banque Postale impossible</i>) : https://www.paypal.com/paypalme/FIWillems?locale.x=fr_FR

INSCRIPTION(S) & RENSEIGNEMENT(S)

• Inscription(s)

Le formulaire d'inscription est à compléter, signer et retourner par mail : contact@fi-willems.org ou par voie postale : Fédération Internationale Willems® - 46 rue Bugeaud - 69006 Lyon (FR)

• Renseignement(s)

- Téléphone : +33 (0)6.18.16.54.38 (*permanence du secrétariat FIW : lundi-mardi > 9h-17h & jeudi-vendredi > 9h-16h*)
- Mail : contact@fi-willems.org / - Site : www.fi-willems.org

Association enregistrée à la Préfecture du Rhône sous le N° W691063767 / APE N° 8559B / SIRET N° 327 237 566 00077
Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 82 69 12756 69 auprès du Préfet de région d'Auvergne-Rhône-Alpes
(Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.)